

CHALLENGE HUBERT SANTOIRE

Règlement - Mise à jour août 2024

OBJECTIF

Récompenser *le meilleur Pointer Français des concours de Grande Quête organisés par le Pointer Club Français*

PERIODE

Sur une année civile

PROPRIETAIRES

Membre du Pointer Club Français à jour de cotisation.

Français ou résidant en France

CHIENS

Quel que soit l'âge.

Reconnu au Livre des Origines Françaises.

Dysplasie A ou B

CLASSEMENTS

Sont pris en compte tous les classements de Grande Quête obtenus sur les concours organisés par le Pointer Club Français sur une année civile.

A chaque classement correspondent des points qui sont ceux attribués pour l'échelle des valeurs de notre club.

En cas d'égalité de points, sera désigné vainqueur celui qui a le plus de CACIT, puis en cas d'égalité celui qui a le plus de CAC, puis en cas d'égalité celui qui a le plus de 1^{er} EXC et ainsi de suite.

VAINQUEUR

La remise du trophée et une invitation au repas de Gala sera faite lors de la NE de l'année suivante.

Publication dans la revue.

Pour ce challenge, les résultats doivent impérativement être envoyés à :

M Jean Pierre GABARROCA, 1 Place du 19 Mars 1962, 11330 MOUTHOUMET. jp.gabarroca@wanadoo.fr 06 16 44 24 33

Pour le 15 mai au plus tard en joignant la photocopie du carnet de travail mentionnant les récompenses obtenues.

